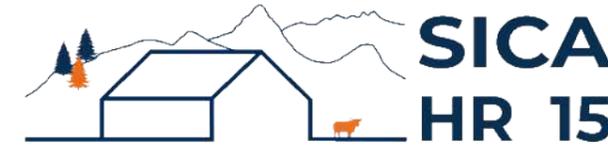


DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

Maître d'ouvrage: **GAEC DU RUISSEAU**
Chambernon
15260 - NEUVEGLISE SUR TRUYERE

Localisation **Chambernon**
du projet : **15260 - NEUVEGLISE SUR TRUYERE**

Description du projet de construction

1- Extension d'une stabulation libre pour bovins (caillebotis intégral) d'une surface d'emprise au sol nouvelle de 348m²,

2- Une fosse à lisier sous caillebotis d'un volume total crée de 590m³.

Constitution du dossier

Formulaire de Demande de permis de construire Cerfa 13409-11

PC1a	Plan de situation IGN - Éch: 1/25000 ^e	PC4	Notice descriptive
PC1b	Document d'urbanisme	PC5a	Plan de façades - Éch: 1/200 ^e
PC1c	Plan cadastral - Éch: 1/2000 ^e	PC5b	Plan de toiture - Éch: 1/200 ^e
PC2	Plan de Masse - Éch: 1/500 ^e	PC6	Document graphique d'insertion
PC3	Plans en coupe - Éch: 1/500 ^e	PC7-8	Document photographique



SICA Habitat Rural - Cantal
Architecte Audrey ESCOT

26, rue du 139^{ème} R.I - BP 239
15002 AURILLAC Cedex
Téléphone : 04 71 45 55 38

Tampon - Signature :

A Aurillac, le 05/06/2023

Dessiné par :

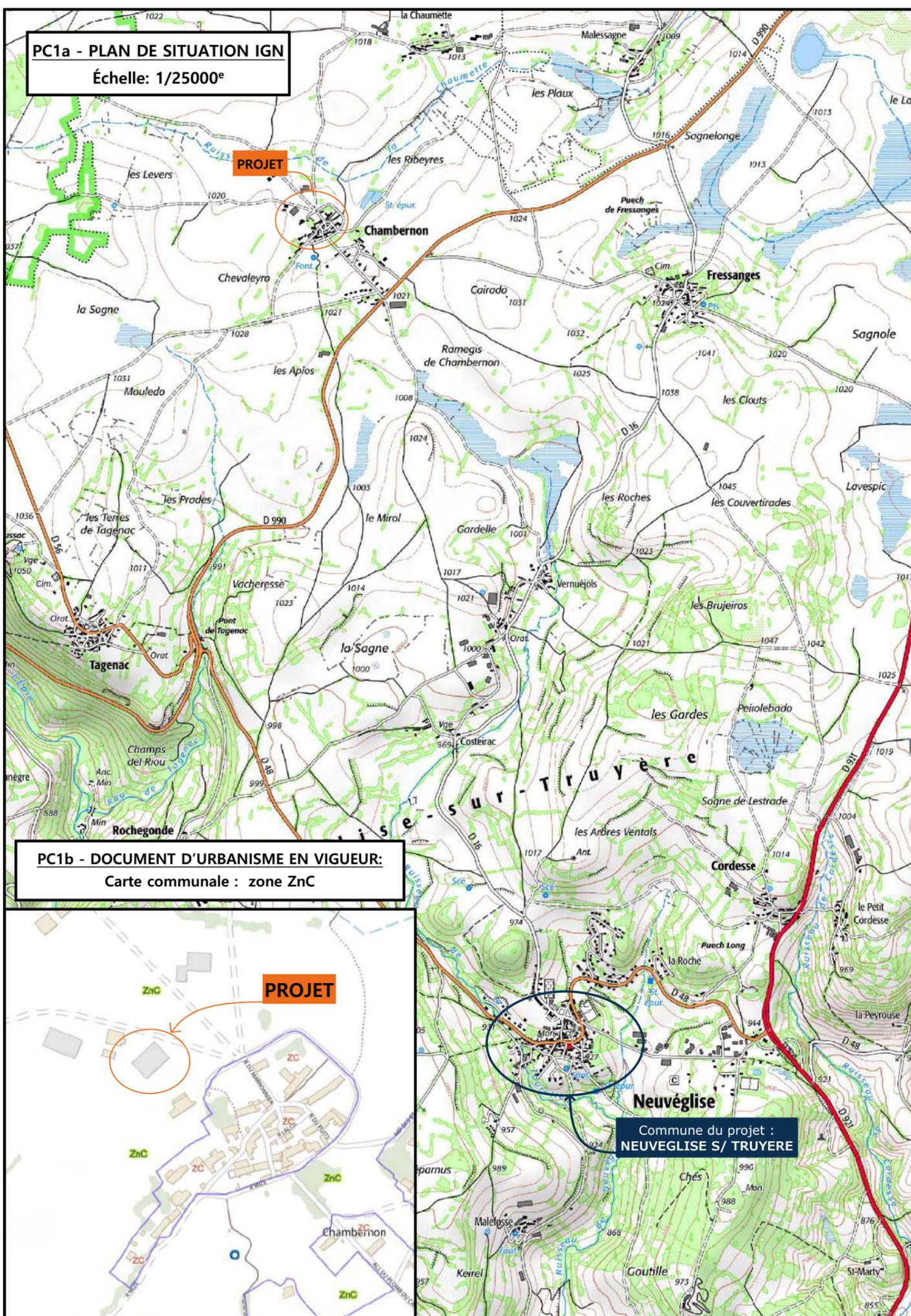
Emmanuelle CLERMONT

N° Client: 392	N° Document: PC01	N° de page: 1/6
-------------------	----------------------	--------------------

Établissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.
Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

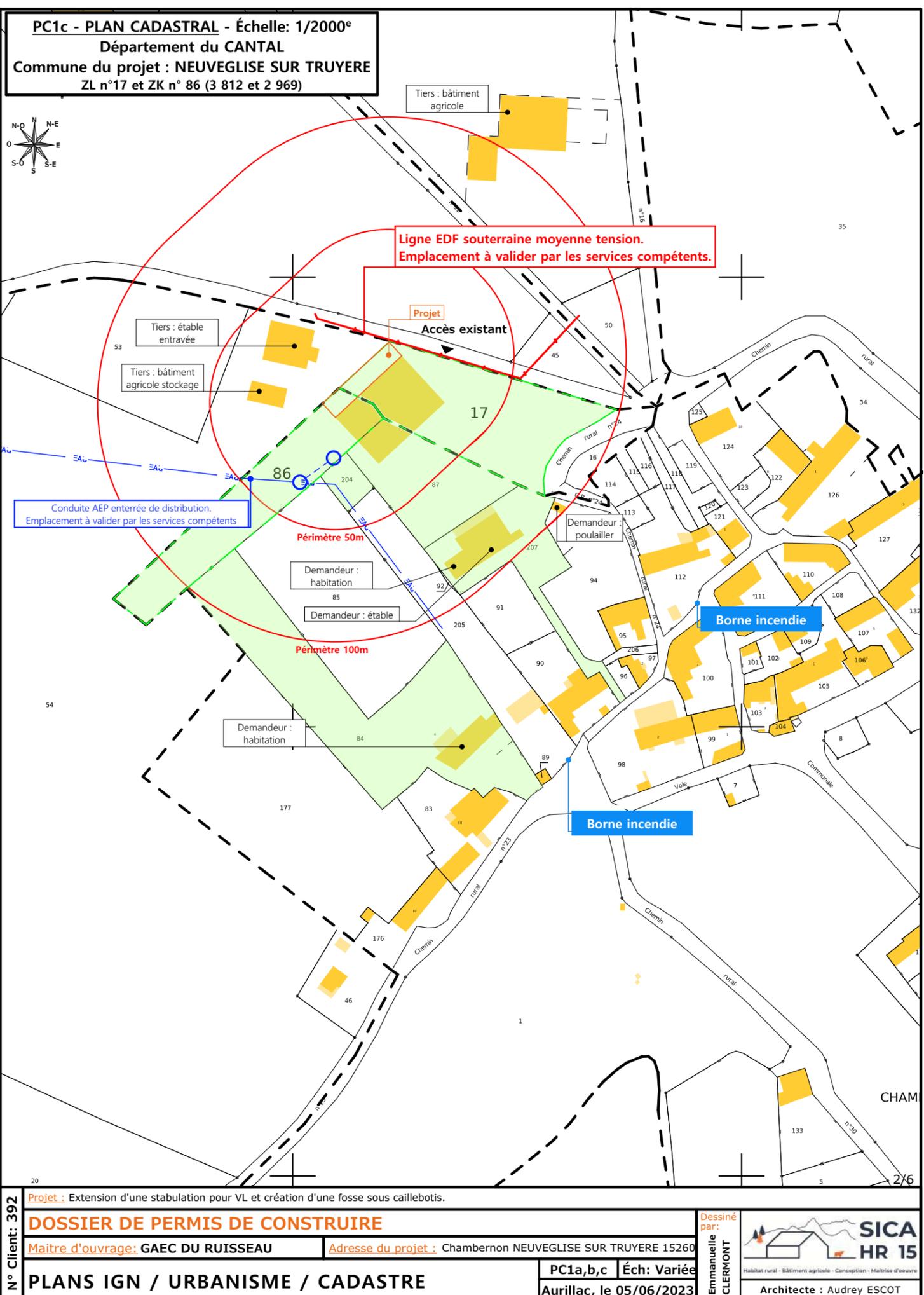
Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

-	-	-	
-	05/06/2023	E.C.	Dossier initial, première édition.
Ind	Date	Par	Modifications



PC1a - PLAN DE SITUATION IGN
Échelle: 1/25000^e

PC1b - DOCUMENT D'URBANISME EN VIGUEUR:
Carte communale : zone ZnC



PC1c - PLAN CADASTRAL - Échelle: 1/2000^e
Département du CANTAL
Commune du projet : NEUVEGLISE SUR TRUYERE
ZL n°17 et ZK n° 86 (3 812 et 2 969)

N° Client : 392

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

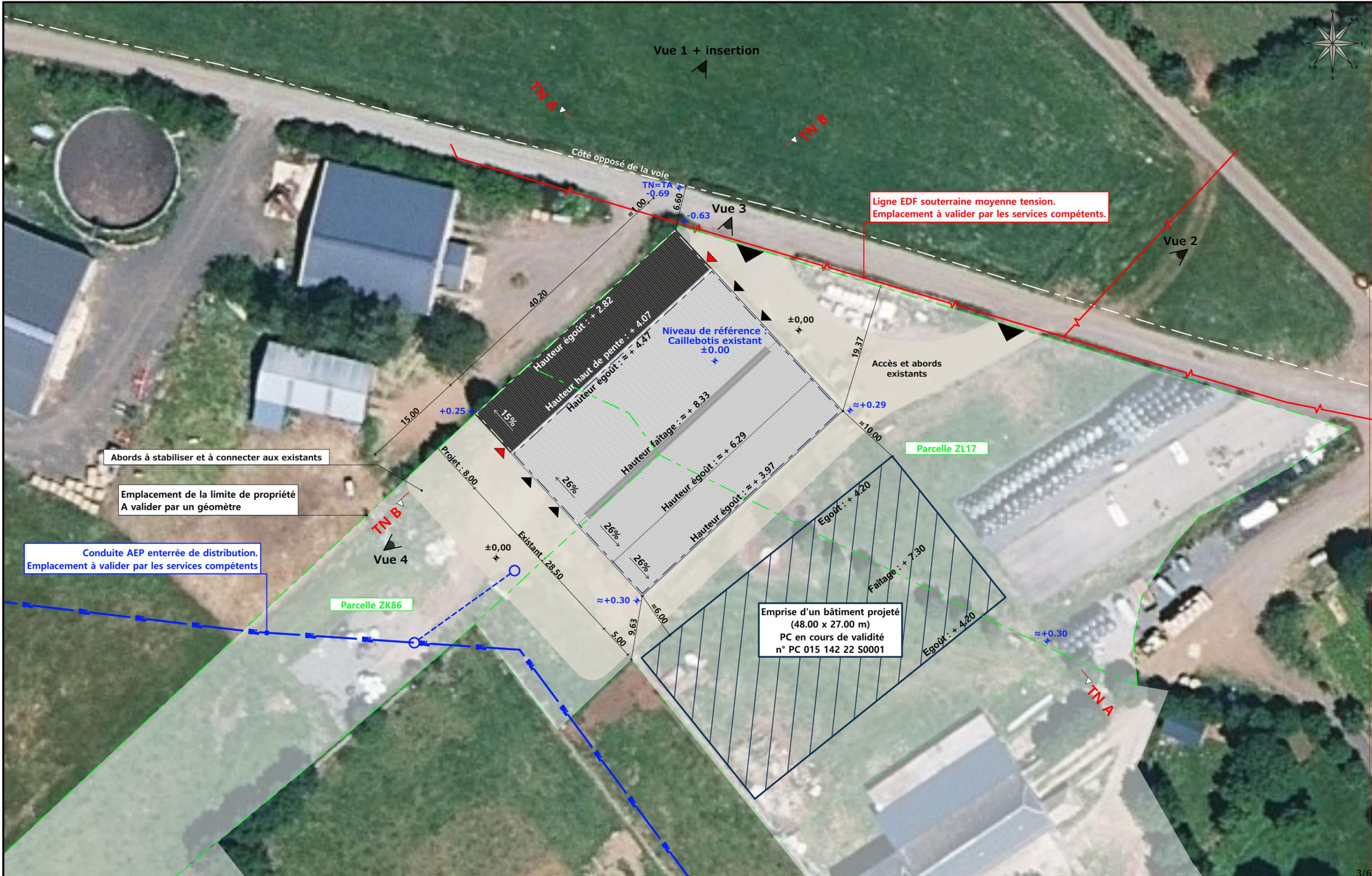
Maitre d'ouvrage: GAEC DU RUISSEAU Adresse du projet : Chambéron NEUVEGLISE SUR TRUYERE 15260

PLANS IGN / URBANISME / CADASTRE

PC1a,b,c Éch: Variée
Aurillac, le 05/06/2023

Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT

SICA HR 15
Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre
Architecte : Audrey ESCOT



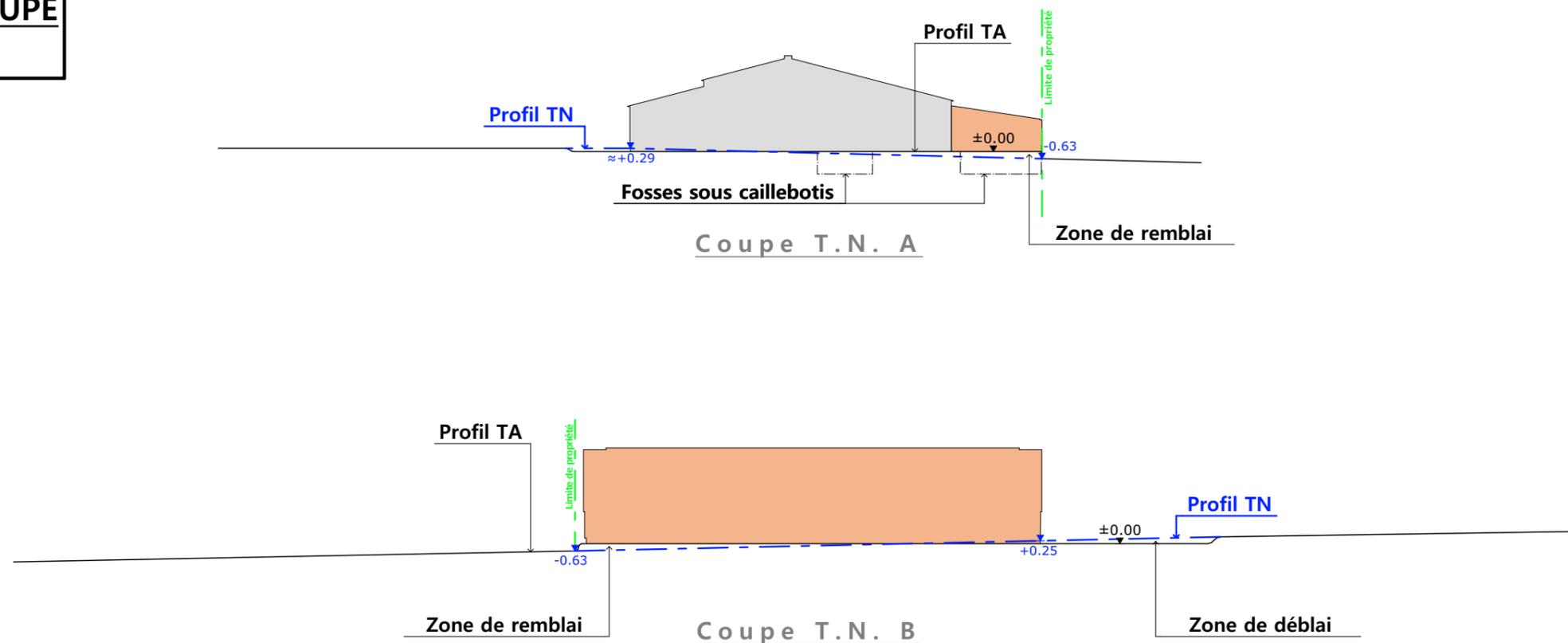
Commune du projet : NEUVEGLISE SUR TRUYERE ZL n°17 et ZK n° 86 (3 812 et 2 969 m ²)	Raccordements AEP et EDF depuis le bâtiment existant Evacuation des EP vers le milieu naturel	Surface d'emprise au sol existante : 1 174.20 m ² Surface de plancher existante : 1 118.35 m ² Surface d'emprise au sol créée : 348.00 m ² Surface de plancher créée : 306.50 m ²	N° Client : 392 Projet : Extension d'une stabulation pour VL et création d'une fosse sous caillebotis.	Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT
Altitude : 1 020 m	◆ ±0,00 Niveau terrain naturel ◆ ±0,00 Niveau terrain aménagé	▶ Accès existant ▶ Accès à créer	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE Maître d'ouvrage : GAEC DU RUISSEAU Adresse du projet : Chambernon NEUVEGLISE SUR TRUYERE 15260	SICA HR 15 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre
PLAN MASSE ET PLAN DE TOITURE			PC1a,b,c-5 Éch: 1:500 Aurillac, le 05/06/2023	Architecte : Audrey ESCOT

PC3 - PLANS EN COUPE

Échelle: 1:500^e

■ Bâtiments existants

■ Bâtiments en projet



PC4 - Notice descriptive

GAEC DU RUISSEAU/
Extension d'une stabulation
NOTICE PAYSAGÈRE

A)

ADRESSE ET REFERENCE CADASTRALE

Le projet est situé à « Chambernon », sur la commune de NEUVÉGLISE SUR TRUYÈRE.
Parcelles en propriété : ZL 17, ZK 84, 86, 87 et 207. Surface totale : 16 694 m²
Parcelles concernées par le projet : ZL 17 (3 812 m²) et ZK 86 (2 969 m²)

ETAT DES LIEUX (accès, topographie, végétation, bâtiments existants, points d'eau, ABF)

Le chemin rural n°12 longe l'exploitation au nord et en permet l'accès.
Deux accès sont déjà existants et permettent d'atteindre un bâtiment agricole à usage de stabulation.

Dans un rayon de 100m, on trouve des bâtiments agricoles appartenant à des tiers ainsi que des constructions appartenant aux demandeurs.

La construction existante est un bâtiment de plan rectangulaire couvert à deux pans et implanté parallèlement à la limite nord-ouest. Il possède une surface de plancher de 1 118 m².

Matériaux utilisés :

Charpente métallique verte
Longrine béton brut
Bardage panneaux isolés lisses RAL 7006 + translucides
Couverture bac acier

Un autre bâtiment de stockage est en cours de construction.

Dans la zone d'implantation du projet, le terrain est relativement plat.

B) PROJET ET IMPLANTATION

Le projet du GAEC DU RUISSEAU consiste à construire une extension au bâtiment existant en limite nord-ouest. Cette extension sera de longueur identique au bâtiment (40,20m) et d'une largeur de 8m, afin d'atteindre la limite de propriété. Sa surface de plancher sera de 306 m². Les accès ne seront pas changés. Seul celui le plus au nord, sera adapté afin de desservir l'extension.

NECESSITÉ AGRICOLE

Le projet entre dans le cadre de l'installation d'un jeune agriculteur.
Par le biais de cette extension, une étable entravée traditionnelle sera supprimée.
Les animaux seront logés sur caillebotis intégral.

EFFLUENTS

Le lisier sera stocké dans la fosse en projet.

RESEAUX / EP

L'extension sera raccordée aux réseaux communaux existants et desservant d'ores et déjà l'exploitation et les eaux pluviales seront évacuées dans le milieu naturel.

MATERIAUX

Les matériaux et teinte choisies sont :

Structure : charpente métallique

Façades : longrine béton brut, visible en façades Nord Ouest, Nord Est et Sud Ouest (h=50cm).

Bardage : métallique isolé, teinte identique à l'existant.

Menuiseries : portes métalliques coulissantes en pignons, de même aspect que le bardage.

Fenêtres opaques et oscillantes en partie haute (en façade nord-ouest) : PVC, RAL 7022.

Filets brise-vent teinte gris moyen en applique extérieure devant les fenêtres

Couverture : tôle d'acier RAL 7022

CONCLUSION

Le projet, tant par son implantation que par le choix des matériaux et des teintes, a été étudié afin de créer une unité avec le bâti existant.

4/6

N° Client: 392	Projet : Extension d'une stabulation pour VL et création d'une fosse sous caillebotis.				
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE				
	Maitre d'ouvrage: GAEC DU RUISSEAU	Adresse du projet : Chambernon NEUVÉGLISE SUR TRUYÈRE 15260			
COUPE T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE		PC1a,b,c	Éch: 1:500	Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre
Aurillac, le 05/06/2023		Architecte : Audrey ESCOT			

PC7 - Vue 2



PC8 - Vue 3



PC8 - Vue 4



PC6 - Vue 1

PC6 - Vue 1 Insertion



6/6

Projet : Extension d'une stabulation pour VL et création d'une fosse sous caillebotis.

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Maitre d'ouvrage: GAEC DU RUISSEAU

Adresse du projet : Chamberton NEUVEGLISE SUR TRUYERE 15260

Dessiné par:

Emmanuelle CLERMONT

SICA HR 15
Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre
Architecte : Audrey ESCOT

DOCUMENT GRAPHIQUE

PC1a,b,c Éch: sans
Aurillac, le 05/06/2023

N° Client: 392

DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

Maître d'ouvrage: **GAEC DU RUISSEAU**
Chambernon
15260 - NEUVEGLISE SUR TRUYERE

Localisation **Chambernon**
du projet: **15260 - NEUVEGLISE SUR TRUYERE**

Description du projet de construction

1- Extension d'une stabulation libre pour bovins (caillebotis intégral) d'une surface d'emprise au sol nouvelle de 348m²,

2- Une fosse à lisier sous caillebotis d'un volume total crée de 590m³.

Constitution du dossier

DET1	Vue au sol aménagement - Éch: 1/200 ^e		
DET2	Coupe de principe - Éch: 1/100 ^e		
DET3	Perspectives 3D		



Conseiller Bâtiment:
Jérôme DELARBRE

Chambre d'agriculture du Cantal
26, rue du 139^{ème} R.I - BP 239
15002 AURILLAC Cedex
Téléphone : 04 71 45 55 00



A Aurillac, le 05/06/2023

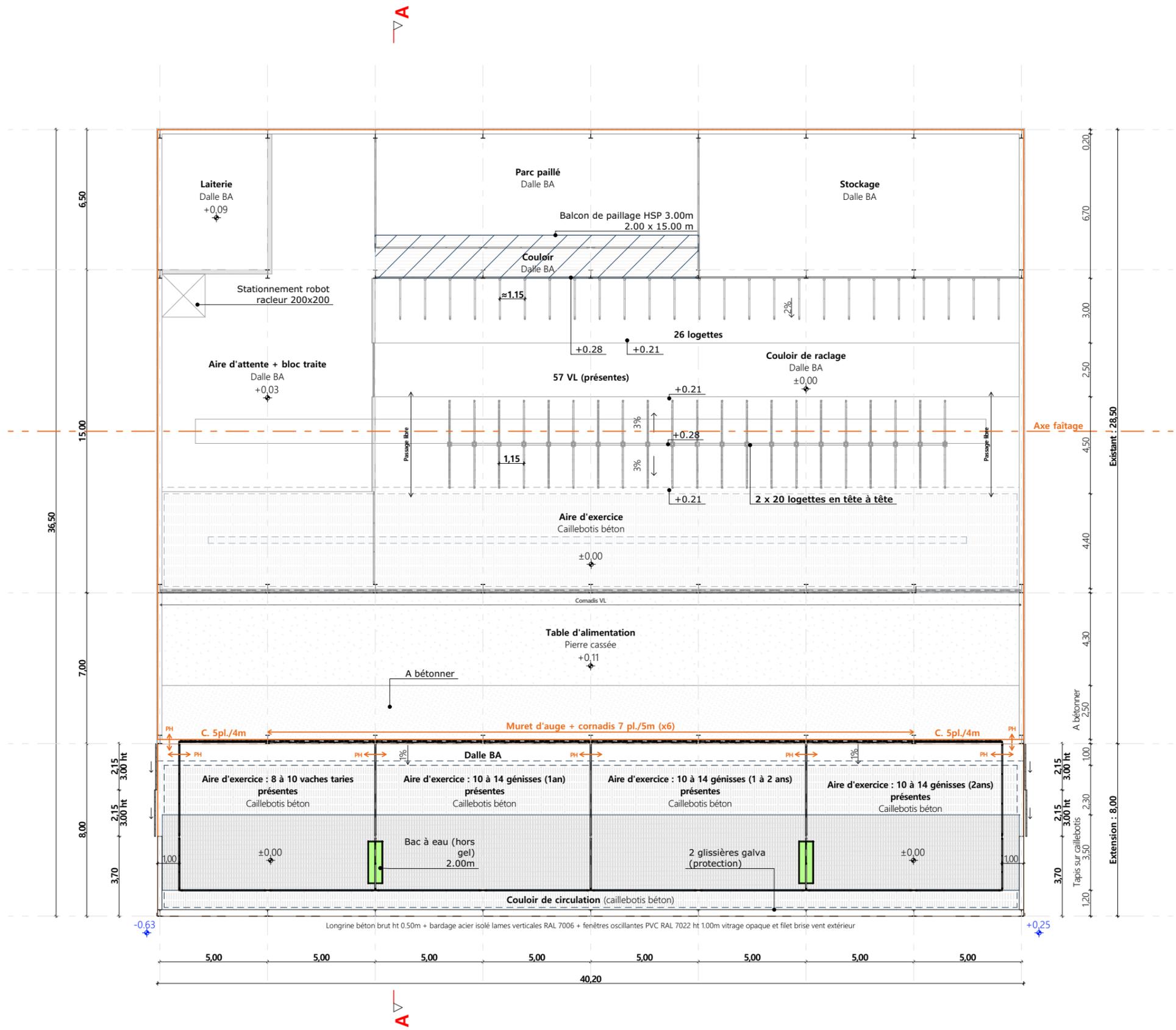
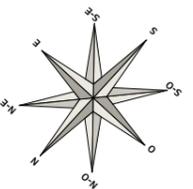
Dessiné par:
Emmanuelle CLERMONT

N° Client: 392 N° Document: TECH01 N° de page: 1/5

Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE DOSSIER TECHNIQUE ET CONSEIL et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.
Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

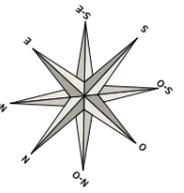
-	05/06/2023	E.C.	Dossier initial, première édition.
Ind	Date	Par	Modifications



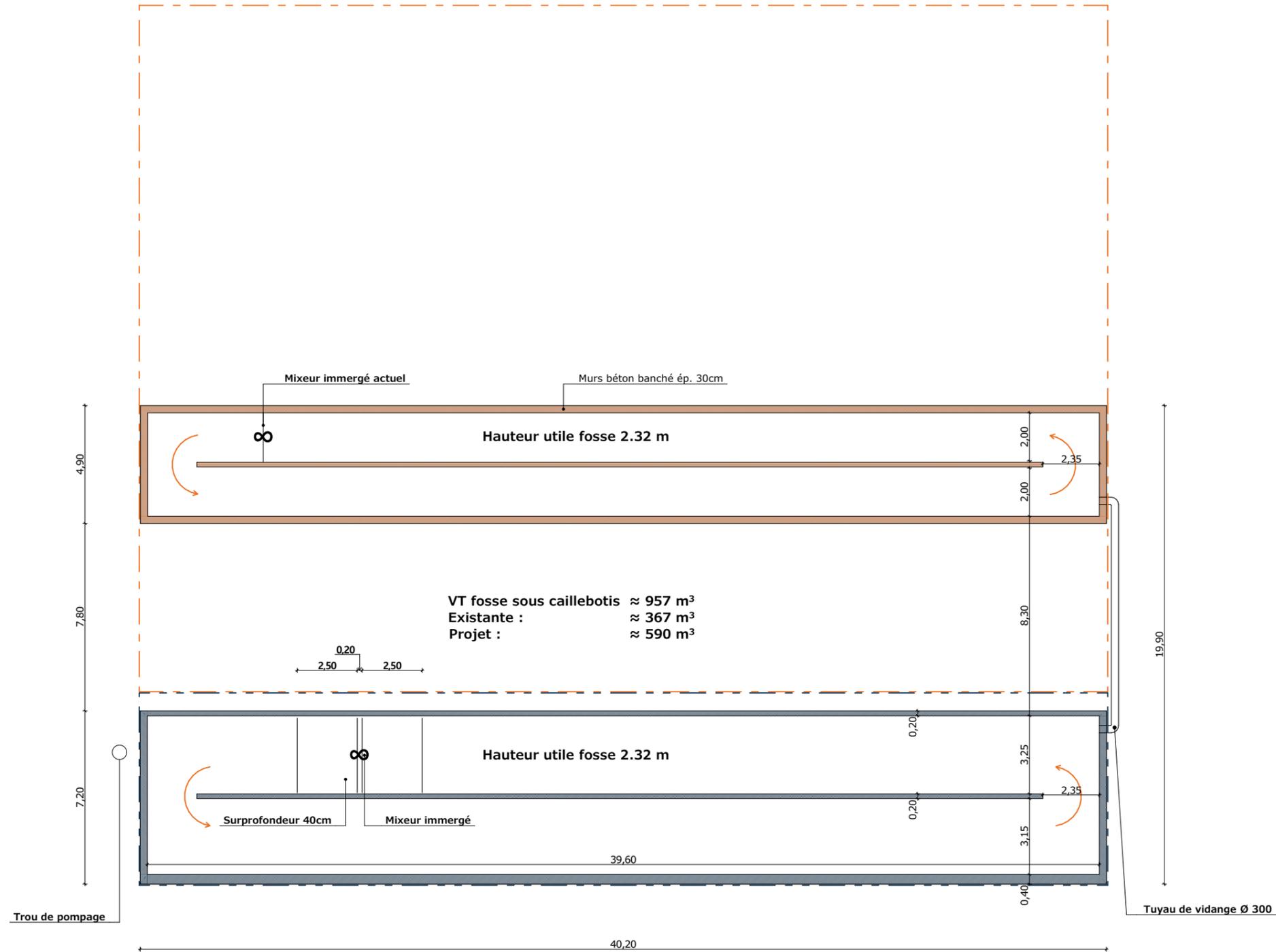
Légende :
 [] Emprise des murs de la fosse sous caillebotis

Projet: Extension d'une stabulation pour VL et création d'une fosse sous caillebotis.		Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	
DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS		Maitre d'ouvrage: GAEC DU RUISSEAU - Chamberton NEUVEGLISE SUR TRUYERE 15260	
VUE AU SOL		Éch: 1:200 ^e	Conseiller Bâtiment: Jérôme DELARBRE
DET1		Aurillac, le 05/06/2023.	





A



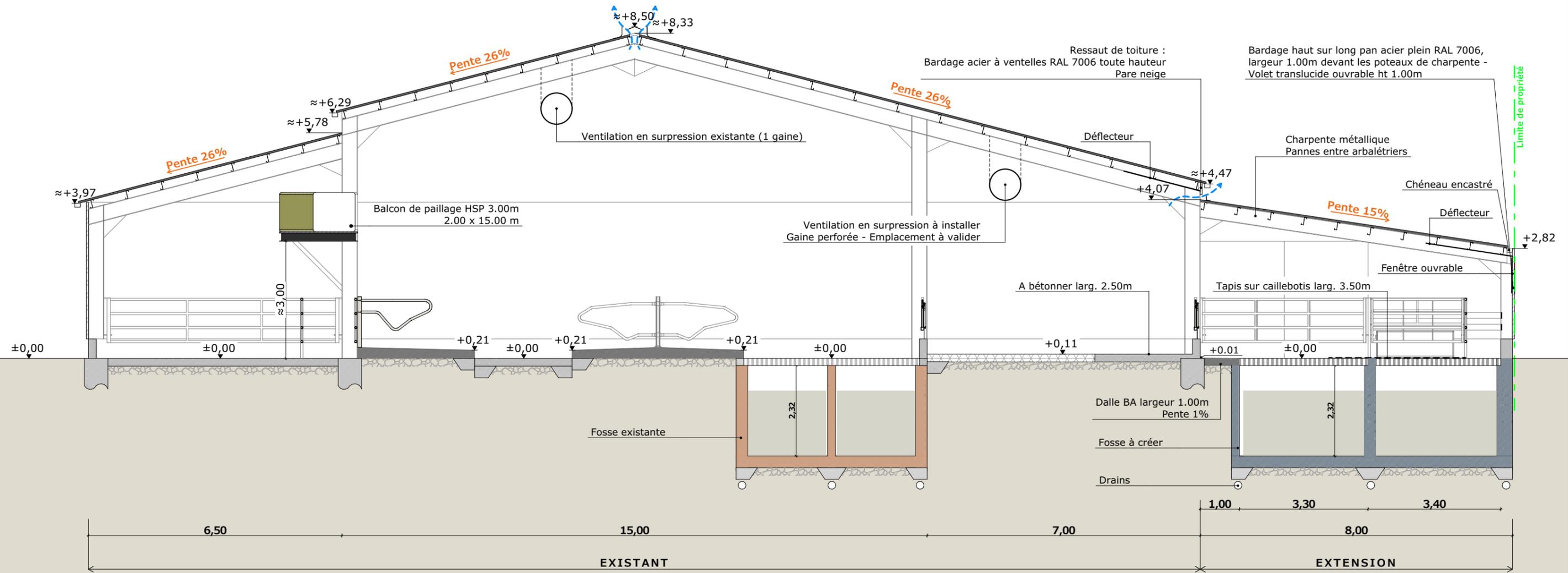
Légende :

- Emprise du bâtiment existant à conserver
- Emprise de l'extension
- Murs de la fosse slalom existante sous caillebotis (R-1)
- Murs de la fosse slalom à créer sous caillebotis (R-1)

Projet: Extension d'une stabulation pour VL et création d'une fosse sous caillebotis.		Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	
DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS		Maitre d'ouvrage: GAEC DU RUISSEAU - Chamberton NEUVEGLISE SUR TRUYERE 15260	
VUE AU SOL		DET1	Éch: 1:200 ^e
		Aurillac, le 05/06/2023.	
		Conseiller Bâtiment: Jérôme DELARBRE	



- Murs de la fosse slalom existante sous caillebotis (R-1)
- Murs de la fosse slalom à créer sous caillebotis (R-1)



Fondations selon étude de sol et descente de charges

- | | |
|------------------|--|
| Maçonnerie : | - longrine béton brut ht 0.50 m |
| Bardage : | - acier plein isolé lames verticales RAL 7006
- bardage haut sur long pan acier plein isolé RAL 7006,
- bardage haut décalé 0.20m sur pignon acier plein RAL 7006 |
| Menuiseries : | - ressaut de toiture : bardage acier à ventelles RAL 7006 ht 0.30m + pare neige
- coulissantes bardage acier isolé RAL 7006
- long pan Nord Est : fenêtre PVC RAL 7022 oscillante 3.00x0.95ht / All. 1.65m, vitrage opaque
- long pan Nord Est : filet brise-vent gris en applique extérieure |
| Charpente : | - métallique |
| Eaux pluviales : | - chéneau encastré zinc en limite séparative Nord-ouest
- descente en zinc |
| Couverture : | - acier isolé RAL 7022 |

Projet: Extension d'une stabulation pour VL et création d'une fosse sous caillebotis.

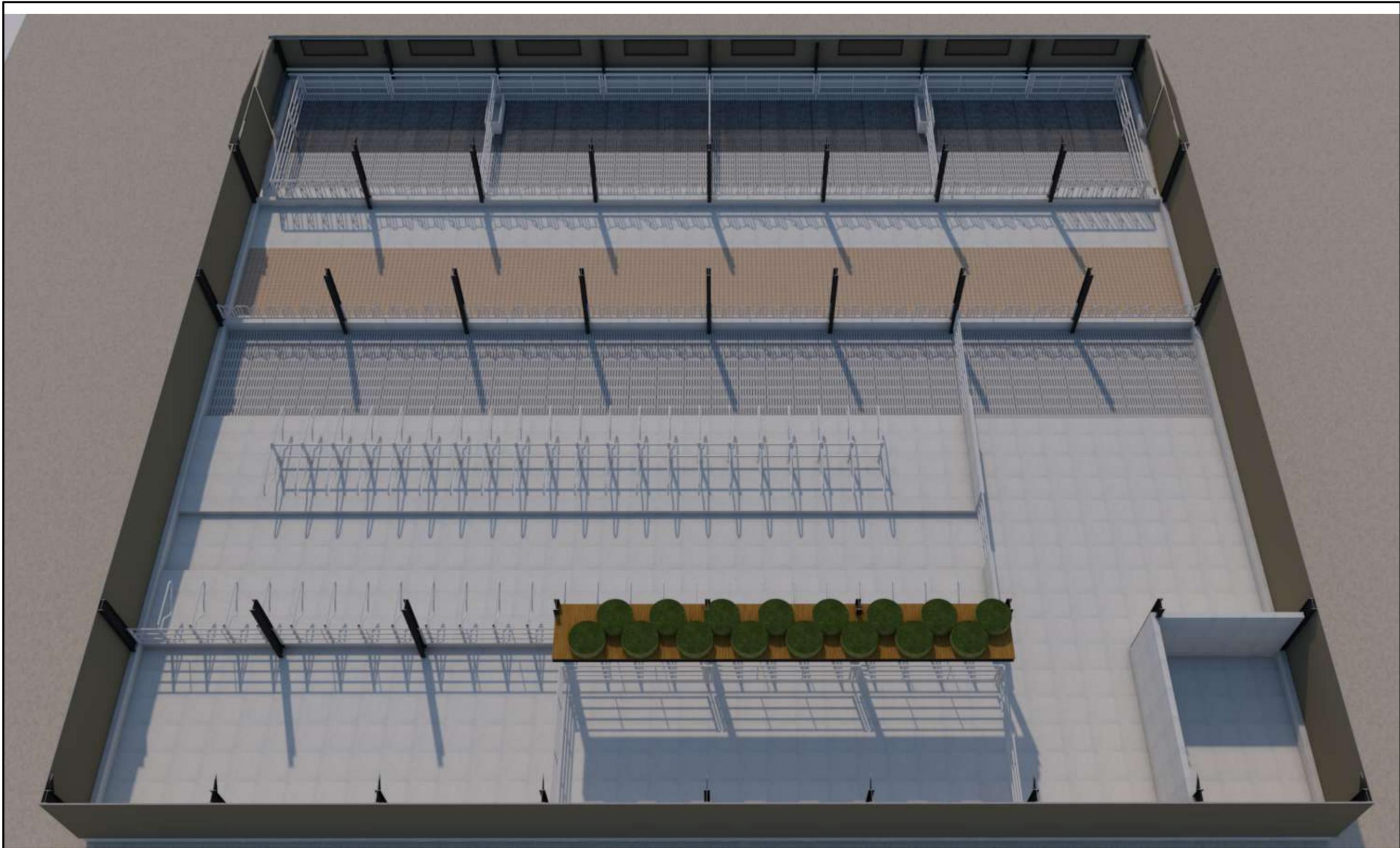
DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS

Maitre d'ouvrage: GAEC DU RUISSEAU - Chambéron NEUVEGLISE SUR TRUYERE 15260

COUPE DE PRINCIPE

Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	
Conseiller Bâtiment: Jérôme DELARBRE	Aurillac, le 05/06/2023.





Projet: Extension d'une stabulation pour VL et création d'une fosse sous caillebotis.

DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS

Maitre d'ouvrage: GAEC DU RUISSEAU - Chamberton NEUVEGLISE SUR TRUYERE 15260

Dessiné par:
Emmanuelle CLERMONT

PERSPECTIVES

DET3 Éch: 1:1^e
Aurillac, le 05/06/2023.

Conseiller Bâtiment:
Jérôme DELARBRE

